

la clémence divine, la grâce de l'absolution ne pouvait l'être. Il fallait subir le baptême laborieux de la pénitence. Si le crime n'était connu que de la conscience du coupable, il fallait qu'il prévint la sentence, qu'il s'exclût lui-même de l'assemblée et des mystères chrétiens, qu'il s'abaissât afin que l'Église le relevât. Si le crime était public et déjà flétri par un jugement de l'Église, il fallait que le coupable reconnût la justice de son juge, qu'il s'humiliât devant la puissance qui l'avait frappé. En tout cas, il fallait que ce lépreux vint montrer au prêtre sa plaie, armé d'un humble aveu de sa faute (*exomologesis*), se reconnaissant exclu de l'Église ou par sa conscience ou par une sentence méritée, et demandant le moyen d'y rentrer. Peut-être la faute secrète, si elle n'est point trop grave, pourra-t-elle demeurer secrète, et la pénitence, comme le pardon, s'opérer dans le silence¹. Mais peut-être aussi faudra-t-il que la faute demeurée inconnue, soit révélée à tous par la bouche même du coupable. Et, à plus forte raison, si la faute est très-grave, s'il y a eu une sentence prononcée, il faudra pour racheter le pécheur un long temps de séparation et de pénitence; il lui faudra se vêtir pauvrement, coucher sur la cendre, jeûner au pain et à l'eau, pleurer, gémir, mugir, dit Tertullien, implorer la pitié des fidèles, se coucher à leurs pieds² pour que tous, suppléant par leurs prières à l'insuffisance de son repentir, intercèdent auprès de

¹ Sur la confession, voy. Jac., V, 16; Barnabé, 19; *Constit. apost.*, VII, 14. Sur la nécessité de la confession secrète, voy. Origène, in *Psalms*, XXXVII *hom.*; Cyprien, *de Lapsis*. Les mots ἐξομολόγησις, ἐξομολογέω sont traduits dans les Livres saints par le latin *confessio, confiteor*. V. Ps. XXVII, 17, XXIX, 10, XXXII, 1; Math., III, 6; Act., XIX, 18; Rom., XX, 10; I Joan., I, 9; Jac., V, 16; Prov., XXVIII, 13.

² Tertull., *Apol.*, 40; *de Pœnit.*, 9, 11; Cyprien, *de Lapsis.*, in fine.

l'Église et auprès de Dieu. Alors seulement, et après une longue attente, l'exclu sera enfin ramené, le déserteur admis sous le drapeau, la porte de l'assemblée rouverte au pécheur, son oblation reçue, le baiser de paix imprimé à ses lèvres, ses mains ouvertes de nouveau à la réception du saint des Saints, son âme marquée de nouveau du signe de la croix. Mais, le soldat déserteur, rentré au camp et pardonné, ne peut être appelé à commander l'armée; et de même le chrétien infidèle, reçu dans la grâce de l'Église ne pourra jamais être appelé à une part dans le gouvernement de l'Église¹.

Telle était cette rigide discipline des camps du Seigneur; cette loi de la pénitence si sévère et pourtant si douce, si rude à la nature humaine et de la part de Dieu si miséricordieuse. Jusqu'où devait-elle aller? Quels coupables devait-elle amnistier? Combien de fois pouvait-elle se renouveler? Devait-elle même jamais se renouveler? Comme il n'y avait qu'un seul effacement des péchés par le baptême, devait-il y en avoir plus d'un par la pénitence? Certaines âmes austères disaient: non. Hermas ou celui qui a écrit le livre du Pasteur n'admet à la pénitence, ni les blasphémateurs, ni ceux qui ont livré les serviteurs de Dieu, ni ceux qui ont apostasié et ne sont pas revenus immédiatement au sein de l'Église; ni lui ni Tertullien n'admettent personne à une seconde pénitence. L'Église fut moins sévère, et la sentence la plus douce fut celle qui triompha².

Et enfin, on n'est pas soldat pour mourir de vieillesse.

¹ Origène, *C. Cels*.

² Tertull., *de Pœn.*, 7; Hermas, III, 9, § 14, 19. Autres endroits d'Hermas sur la pénitence, *Mandata*, IV, 1, 5, IX (texte grec *ex doctrina ad Antioch.*, 9); *Similit.*, IX, 19.

Ce n'était pas non plus à ce genre de mort que s'attendait le chrétien. Dans ces assemblées, dans ces humbles demeures, dans ces ateliers de l'ouvrier chrétien, on s'entretenait de la pensée du martyr. Au second siècle, qui semble le moins persécuteur des trois siècles de l'empire; sous Antonin, qui semble être le prince le moins persécuteur de ce siècle¹, saint Justin a sans cesse présente la pensée de la persécution; il parle du martyr comme d'une habitude de l'Église chrétienne. Tous se sentaient sous le coup de « cette nécessité des temps présents, » comme saint Paul l'appelle, qui veut qu'on ne s'attache pas à une vie fragile pour tous, plus fragile pour le chrétien, que « ceux qui ont des biens soient comme s'ils n'en n'avaient pas, ceux qui sont mariés comme s'ils n'avaient pas d'épouses, parce que les temps sont courts². » « Jeûnez, dit Tertullien, dans un accès de son zèle montaniste, parce que le jeûne prépare vos corps au martyr; votre peau amaigrie sera fortifiée contre les ongles de fer; votre sang déjà épuisé ne coulera pas si abondamment sous le fouet³. Craignez, dit-il aux femmes, même le mariage et la maternité. Que vous serviront ces enfants qu'il faudra quitter pour aller au bourreau, et dont le souhait, comme le vôtre, au milieu des angoisses de ce temps, devra être que Dieu les reprenne au plutôt⁴? Gardez-vous de vous parer, leur dit-il encore. N'habituez pas vos mains aux bracelets, si vous voulez que l'anneau de la chaîne ne les étonne point. Préparez vos jambes aux entraves plutôt qu'à ces anneaux

¹ Saint Justin, *Tryph.*, 9, 11, 54, 46, 121

² I *Cor.*, vii, 29, 31.

³ *De Jeuniis*, 12.

⁴ *Ad Uxorem*, I, 5.

d'or dont vous les revêtez. Sur ce cou chargé d'un filet de perles et d'émeraudes, laissez une place pour le glaive du licteur. Le siècle des chrétiens d'aujourd'hui n'est pas un siècle d'or. Les robes que les anges vous apportent sont les robes du martyr¹. » La vie était ainsi gouvernée par la pensée de la persécution possible, imminente, presque souhaitée. On vivait dans l'attente du bourreau.

Telle était donc cette milice chrétienne, ses armes, ses étendards, sa discipline, son héroïsme. Malgré nous, il faut que nous revenions toujours à ces mots héroïques de milice et de soldats pour exprimer ce qu'il y eut au monde de plus héroïque. Ces hommes acceptaient d'abord comme leur ennemi, « le monde et tout ce qui est dans le monde, » le prince du monde, Satan, ses ministres invisibles qui remplissaient l'air, ses ministres visibles dont la terre était remplie, le peuple par qui Satan était adoré, les cités et les nations qui faisaient de lui leur dieu, le pouvoir qui s'appuyait sur lui, la famille qui l'invoquait. Ces hommes par suite se condamnaient à sacrifier, s'il en était besoin, toutes les habitudes, les affections, les intérêts de la vie commune et de leur propre vie; à renoncer aux plaisirs en eux-mêmes les plus innocents, aux attachements les plus permis, aux affaires les plus nécessaires, aux professions les plus licites, dès qu'elles étaient ou dès qu'elles pouvaient être entachées d'idolâtrie. Ils désertaient ou ils étaient prêts à désertir, s'il le fallait, non-seulement le temple, le théâtre, la chaise curule, l'école, le forum, mais la rue, mais l'atelier, mais le toit de la famille. Et pour soutenir la lutte contre le monde dont ils s'étaient si éner-

¹ *De Cultu feminar.*, 15.

giquement séparés, ils n'avaient ni le fer dont ils ne voulaient pas se servir, ni l'or qu'ils eussent dédaigné d'employer pour leur défense, ni l'éloquence de la place publique qui leur était fermée, ni l'éloquence écrite qui n'avait qu'une faible puissance alors : ils n'avaient qu'une seule force dont le monde n'avait jamais entendu parler, la force de la conscience ; qu'un seul pouvoir, le pouvoir de quitter, de se détacher, de renoncer, de mourir. Ce pouvoir s'appelait la chasteté ; et, se séparant, grâce à elle, de mille attaches honteuses et tyranniques, ils en étaient d'autant plus forts contre leur ennemi. Ce pouvoir s'appelait l'aumône ; et, se dépouillant par l'aumône des biens de la terre, ils étaient plus libres et par conséquent plus en état de combattre. Ce pouvoir s'appelait le jeûne ; et le jeûne, plus abondamment et plus régulièrement pratiqué qu'il ne s'était jamais vu, brisait encore un lien et donnait une force de plus. Ce pouvoir s'appelait la prière ; et la prière, remplissant la vie de ces hommes comme elle n'avait jamais rempli la vie d'aucun homme, les émancipait et les fortifiait à son tour. Ce pouvoir s'appelait le martyre ; et la possibilité, la probabilité, l'attente, l'espérance, le désir même du martyre, les arrangements pour le martyre, devenus pour ces hommes une occupation et une pensée habituelles, quotidiennes, familières, amenaient avec eux la liberté la plus absolue et la force la plus invincible. Telle était cette rude vie chrétienne, si austère et si haute, que loin de la savoir imiter, nous pouvons à peine y croire.

CHAPITRE IV

LA LIBERTÉ

Voilà le chrétien dans le combat. Mais il faut le montrer aussi dans sa victoire. Et cette victoire peut s'exprimer par un mot, la liberté. La vie chrétienne était une vie dure, mais c'était une vie libre.

Quiconque avait vécu païen, avait vécu et s'était senti vivre sous un multiple esclavage. Il avait été presque toujours l'esclave du vice. — Sa superstition même l'y poussait. Et le vice l'avait jeté dans le dégoût et dans la tristesse, dans cette « tristesse du siècle qui donne la mort. » Et la tristesse à son tour le jetait dans une corruption nouvelle : « Dans leur désespoir, dit saint Paul, ils se sont livrés à l'impureté. »

Il avait été l'esclave de la mort. Quoi qu'il fit, la perspective de ce terme suprême le laissait inconsolable. Quant à ce qui devait suivre la mort, peu de gens sans doute croyaient d'une manière assurée que tout finit avec cette